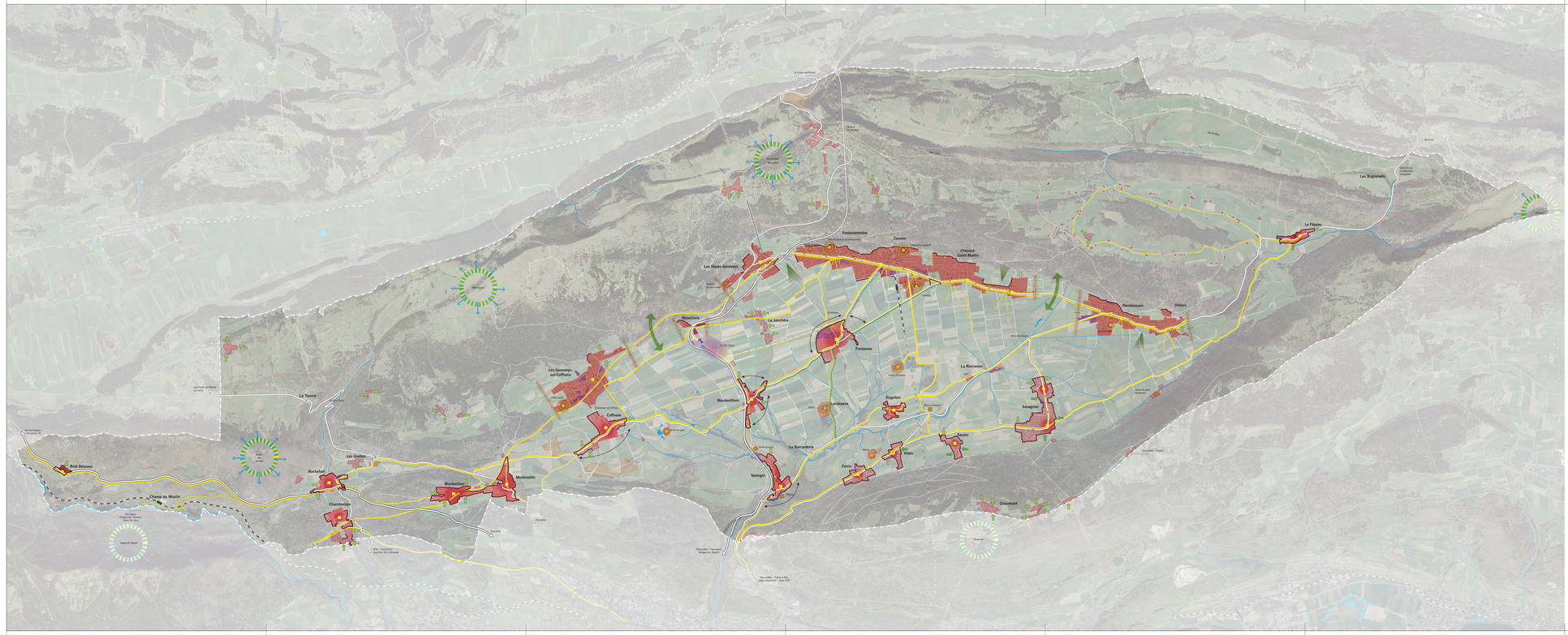

CONCEPT URBANISATION

ZONES D'ACTIVITE, POLARITES

MOBILITE DOUCE

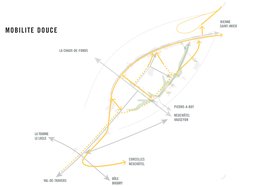

TRANSPORT INDIVIDUEL MOTORISE

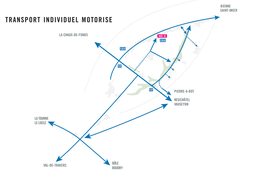

Région du Val-de-Ruz

PLAN DIRECTEUR REGIONAL 1

PROJET DE TERRITOIRE

2030-2040 AVEC RER

ECHELLE 1:25'000

0 250m 500m

LEGENDE

Environnement / Paysage

- Cours d'eau / Plan d'eau
- Allée plantée
- Corridor biologique à maintenir
- Ouverture visuelle à préserver
- Belvédère à créer

Urbanisation

- Polarité urbaine à conforter *Couronne Nord*
- Densification mesurée *Villages de la Plaine et villages pittoresques (Valangin, Engollon, Le Pâquier)*
- Réduction des limites des villages *Villages du Versant Sud*
- Limite d'urbanisation stricte
- Limite d'urbanisation indicative
- Centre de village à revitaliser *Aménagement des espaces publics, densification à proximité*
- Pôle de gare
- Zone économique existante
- Future zone économique du Chillou
- Zone d'extraction et de dépôt / gestion déchets

Tourisme et équipements publics

- Site touristique emblématique
- Point d'intérêt
- Lieu de vie (loisir, sport, culture)
- Nouvel accès site touristique (cf. questions ouvertes)

Dimensionnement de la zone à bâtir

Réduction à l'horizon 2030

- Réduction des zones d'habitation, mixtes et centrales
- Réduction des zones d'habitation, mixtes et centrales avec traitement des franges urbaines (valorisation des vergers)
- Changement d'affectation prévisible

Extension à l'horizon 2040

- Secteur d'extension potentiel

Mobilité

- Voie urbaine aux mobilités partagées *Les Hauts-Geneveys – Villiers*
- Liaison de mobilité douce principale / secondaire
- Arrêt de bus (selon horaire 2016)
- Gare
- Classe de desserte D (bus = rayon 300m) / gare = rayon 500m)
- Zone de desserte bus à créer (classe de desserte D) *Zone d'activités du Chillou*
- Nouvel axe économique (cf. questions ouvertes)
- Réseau supraregional (H20, H10)
- Réseau régional (trafic de transit)
- Réseau collecteur (échanges entre villages)
- Réseau de desserte (quartier / chemin agricole)
- Contournement (cf. questions ouvertes)
- Voie ferrée / voie ferrée souterraine

QUESTIONS OUVERTES

Mobilité

> Faisabilité et priorité des contournements de villages subissant un trafic de transit (Valangin, Boudevilliers, Coffrane et Fontaines)

> Pertinence du nouvel axe économique (liaison directe Chillou – Fontaines – Cornier) pour désengorger Valangin, Boudevilliers et Fontaines et pour assurer une desserte en transports publics du Chillou très rapide

Activités économiques

> Déplacement du site d'exploitation de la Fléière situé hors zone à bâtir

> Déplacement des activités économiques du Moulin des Sauges situées hors zone à bâtir

Tourisme

> Création d'une remontée mécanique toute saison entre Les Hauts-Geneveys et Tête de Ran

Avril 2016

141.70 Projet_Territoire 25000.vsi-site 140401

urbaplan